



République du Congo

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

Restitution des conclusions de la première revue du FMI au Congo



« Le Congo a fait beaucoup de progrès, mais il reste beaucoup de progrès additionnels qu'il faudra faire », a déclaré Alex Segura-Ubierno, chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) à l'occasion de la restitution des conclusions de la première revue de l'Accord conclu avec le Congo, au titre de la Facilité élargie du crédit (FEC) et des consultations, au titre de l'article 4. Cette mission a séjourné à Brazzaville du jeudi 24 octobre au mercredi 6 novembre 2019.

[En savoir plus](#)



**Mécanismes
d'apurement de la dette**



**Rencontre entre le
FAGACE et les**



**Coopération France-
Congo**

intérieure de l'Etat congolais

Le Comité en charge de la restructuration et de l'apurement de la dette intérieure, conduit par Bernard Ngazo, Conseiller aux institutions financières nationales et à la monnaie du Ministre des Finances et du Budget, a tenu une séance de communication, jeudi 14 novembre 2019 à Brazzaville. Les participants ont échangé sur la titrisation, comme mécanismes d'apurement de cette dette proposé par l'Etat.

Banques à Brazzaville

Calixte Nganongo, Ministre congolais des Finances et du Budget, a ouvert vendredi 8 novembre 2019 à Brazzaville, les travaux de la réunion d'échange d'expériences et de partage entre le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) et les Banques du Congo, en présence de sa collègue Adelaïde Mougany, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel. Les discussions ont porté sur le thème : « Financement de l'économie du Congo : quel rôle pour le FAGACE ? »

C'est Mme la Ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale de la République du Congo, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, représentant son collègue des Finances et du budget, Calixte Nganongo, d'une part, et l'Ambassadeur de France au Congo, François Barateau, assisté du Directeur de l'Agence française de développement (AFD), Lionel Cafferini, d'autre part, qui ont procédé, lundi 18 novembre 2019 à Brazzaville, à la signature de cet Accord-cadre. Ce document permettra la mise à disposition du Congo d'un appui budgétaire de 135 millions d'euros (soit 88,5 milliards de F CFA) sur la période 2019-2021.

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

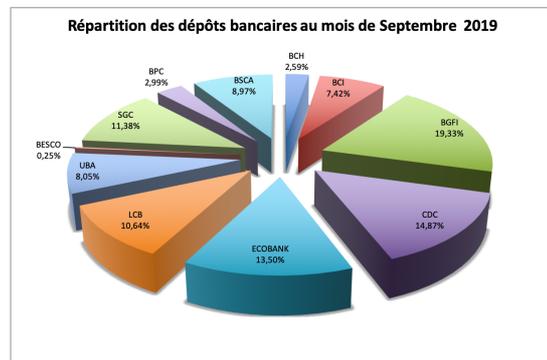
[Voir tous les articles](#)

Le documents du mois : Parts de marché des établissements de crédit au mois de Septembre 2019

Le Conseil National du Crédit publie chaque mois les parts de marché des établissements de crédit. Celles-ci

s'appuient sur 3 données :

- ➔ Les dépôts bancaires
- ➔ Les créances sur l'économie
- ➔ Les créances sur l'Etat



[Accéder au document](#)

[Voir toute la documentation](#)

Notre vidéo du mois : Rencontre entre le FAGACE et les Banques à Brazzaville

Rencontre entre le FAGACE et les Banques à Brazzaville



[Accédez à notre chaîne](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



[View this email in your browser](#)

Vous recevez cet email, parce que vous vous êtes abonné à la newsletter du Ministère des Finances et du Budget de la République du Congo. Veuillez [confirmez](#) votre intérêt à recevoir nos emails. You are receiving this email because you subscribed to the mailing list of the Ministry of Finance and Budget of the Republic of Congo. Please [reconfirm](#) your interest in receiving emails from us. If you do not wish to receive any more emails, you can [unsubscribe here](#).

This message was sent to a.andely-ext@finances.gouv.cg by contact@finances.gouv.cg
Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Brazzaville, Brazzaville, Brazzaville

 [Unsubscribe](#) | [Manage Subscription](#) | [Forward Email](#) | [Report Abuse](#)